



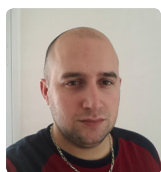
Animaux d'élevage basse-cour

Agent de prestation avicole



Témoignage

Autres dénominations : Agent de ramassage, Agent de nettoyage avicole, Agent d'interventions avicoles



Quel est votre parcours professionnel ?

Sorti du lycée en Juin 2007 avec mon BEP routier acquis, j'ai aussitôt commencé dans l'entreprise par le ramassage manuel pendant 6 mois. On m'a ensuite proposé de me former en tant que « Ripeur » : il s'agissait de fermer les caisses des conteneurs sur la machine à ramasser. Par la suite, mon patron m'a proposé de me former à la conduite de la machine à poulets ; ce que je fais depuis 6 ans.

En quoi consiste votre travail ?

Mon métier consiste à conduire un porteur et me rendre chez les éleveurs pour effectuer des ramassages mécanisés de poulet uniquement. Il consiste aussi à réparer le matériel quand il tombe en panne chez le client. Je fais aussi de la manutention de conteneurs, c'est-à-dire les charger sur le camion chez les éleveurs.

Quelles sont les qualités requises pour exercer ce métier ?

Il est préférable d'avoir son permis poids lourd. Il faut être soigneux pour ne pas blesser les animaux. Il faut être ponctuel sur les chantiers car les éleveurs attendent un nombre précis de personnes. Il faut aussi connaître un minimum la mécanique pour savoir réparer le matériel si besoin en cours de chantier. Enfin, il est possible de suivre une formation avec l'entreprise pour savoir conduire un télescopique et la machine à ramasser. ”

Manuel BOUHIER

Ramasseur de volaille en Loire-Atlantique

Formation

- Pas de prérequis
- Permis poids lourds (facultatif)

Activités

- Il prend connaissance de sa mission dans sa globalité (jour, heure, lieu, espèce, nombre d'animaux à ramasser, durée du chantier).
- Il conseille et échange avec l'exploitant sur les meilleures techniques d'enlèvement, de nettoyage ou d'intervention à utiliser.
- Il est garant de la qualité sanitaire de son matériel et de son équipement.
- Il s'assure de sa propre sécurité ainsi que celle des personnes l'accompagnant sur le chantier, comme sur les trajets, en portant les équipements de sécurité requis.

Ramassage de volailles :

- Il reproduit les gestes appris pour **ramasser** les volailles sans les blesser en tenant compte de l'espèce, de leur poids, et éventuellement des informations complémentaires données par l'exploitant (fragilité d'un lot, hétérogénéité, etc).
- Il **charge** les caisses ou conteneurs en respectant le niveau de chargement demandé par l'exploitant et l'abatteur.

Interventions et soins aux animaux :

- Il reproduit les gestes appris pour **épointer** le bec et les griffes, **chaponner**, **vacciner**, ou encore **inséminer** les volailles sans les blesser.
- Il peut également intervenir pour **trier** ou **sexer** les animaux.





Animaux d'élevage basse-cour

Agent de prestation avicole

Conditions d'exercice

L'agent de prestation avicole travaille pour une entreprise, une association, un groupement d'employeur ou en indépendant.

A son arrivée, il reçoit une formation concernant la sécurité, les aspects sanitaires et techniques. Il se forme notamment aux bonnes pratiques d'actes vétérinaires délégués selon les interventions qu'il réalisera sur les animaux.

Il reçoit ses ordres de son chef d'équipe (qui peut être l'éleveur ou non) ou de son entreprise. Les contrats de travail varient de 40 à 150 h / mois. L'agent de prestation avicole peut réaliser plusieurs activités au sein d'une même structure

(ramassages, interventions, nettoyages...).

Pour le **ramassage des volailles**, l'emploi du temps est connu entre 1/2 journée et 3 jours à l'avance. Les ramassages se font du dimanche soir au samedi matin avec des horaires de travail, généralement de nuit. Un chantier de ramassage peut avoir une durée variable, de quelques heures à plusieurs jours, selon le type de volailles ramassées (poulets, dindes, canards...).

Le **nettoyage des bâtiments** avicoles intervient rapidement après l'enlèvement des volailles. Le travail se fait en journée, comme pour les opérations d'intervention sur les animaux.



Compétences et qualités

L'agent de prestation doit avoir un bon **sens des relations humaines** pour travailler en équipe et communiquer avec l'éleveur, son client.

Il doit connaître les **techniques de ramassage** et d'intervention pour les différentes espèces.

Il doit avoir compris les risques sanitaires qu'il représente pour les élevages où il travaille, et doit donc être capable d'appliquer les **mesures**

d'hygiène recommandées par sa structure.

Pour assurer sa sécurité et préserver sa santé, il doit également **comprendre les risques** propres à l'activité pouvant être à l'origine d'accident du travail ou encore de maladies professionnelles.

Il doit aussi être **autonome** et responsable dans son comportement.

Perspectives d'évolution

- Avec l'expérience, il peut prendre la responsabilité de **chef d'équipe**. Après une période de formation interne, et si la structure dans laquelle il travaille le permet, il pourra également **piloter une machine à ramasser**. Dans ce cas, la formation à la conduite de poids lourds est nécessaire.

Pour en savoir +

CONSULTER

- la fiche ROME n° A1403 du Pôle emploi
www.pole-emploi.fr

CONTACTER

- Institut technique de l'aviculture - ITAVI
www.itavi.asso.fr

